CTSD –94

Ajustement rentrée scolaire

se-unsa.org

Créteil, le 6 septembre 2022

Madame la Directrice Académique, Madame la Secrétaire Générale, Mesdames et messieurs les membres du CTSD, au nom de la Fédération de l'Unsa Education du Val-de-Marne, je souhaite vous adresser une excellente rentrée à toutes et tous.

Si la situation sanitaire semble plus apaisée que les deux années que nous venons de traverser, c'est un tout autre défi qui s'offre à nous, acteurs de l'Education. Le défi de proposer un service de public de qualité, donc assurer une scolarité efficace pour l'ensemble de nos élèves dans chaque école du département, avec moins de professeurs lauréats du CRPE, avec une formation une nouvelle fois modifiée qui n'en sort absolument pas renforcée et un manque de personnels à tous les niveaux opérationnels (agents administratifs, personnels accompagnants, médecins et infirmiers…)

Si nous avions craint en fin d'année scolaire un manque de plusieurs dizaines voire centaines de professeurs, il semblerait qu'en cette rentrée, le recrutement d'enseignants contractuels ait permis d'affecter un enseignant dans chaque classe du département, ou à peu près. Ce qui est triste c'est que nous nous félicitions d'une situation qui devrait être la norme.
Malgré tout, au regard de la difficulté que représentait cette mission, la fédération de l'Unsa Education et ses syndicats souhaitent souligner l'important travail réalisé au cours de l'été pour assurer ce minimum indispensable pour la rentrée scolaire des élèves du premier degré du département. Nous savons que la situation est critique dans les collèges val-de-marnais, nos représentants auront l'occasion d'évoquer cette situation jeudi lors du CTSD sur la rentrée dans le second degré.

Toutefois, malgré un recrutement relativement rapide d'enseignants contractuels, la fédération de l'Unsa Education et le SE-Unsa notamment souhaite alerter sur la nécessité d'activer des leviers pérennes pour assurer une attractivité retrouvée pour nos métiers, dans notre département. Dans les différentes instances, lors des audiences et par une demande réitérée de la tenue de groupe de travail, nous nous attachons à démontrer que si la revalorisation salariale et des carrières sont deux axes indispensables à un regain de l'intérêt pour l'Education Nationale, des réflexions doivent être conduites localement par l'institution pour favoriser l'articulation vie professionnelle/vie personnelle et tenir compte de l'évolution de la société, des aspirations des personnels et des contraintes nouvelles.
Les procédures de gestion, les affectations, l'accompagnement des équipes en particulier pour réaliser véritablement l'Ecole Inclusive sont autant d'éléments apprécier.

Dans notre département, la Direction Académique et les services ont souhaité maintenir un dialogue social de qualité, malgré 5 années marquées par un ministre totalement coupé de ses personnels et de ses représentants. Encourager les organisations syndicales qui le souhaitent à formuler des propositions, quant aux procédures de gestion des opérations de carrière et plus généralement dans le fonctionnement des écoles et des équipes est un levier qui pourrait s'avérer décisif dans l'amélioration du service public et dans la confiance au sein de notre institution.

Dans plusieurs écoles, après une semaine de rentrée, les effectifs sont encore relativement instables et nous espérons qu'avec les moyens dont nous disposons, vous saurez, Madame la Directrice Académique, proposer des mesures de stabilité, lors de ce CTSD. Enfin, pour les postes restants, résultant de la dotation positive académique ainsi que des fermetures constatées par des baisses importantes d'effectifs, la

fédération de l'Unsa Education souhaite qu'ils permettent non seulement de poursuivre la baisse du nombre d'élèves, y compris dans les niveaux non concernés par les priorités nationales, aussi bien aux Petites et Moyennes sections que pour les classes du CE2 au CM2.

Enfin, au regard des besoins de notre département, largement accentués par la situation sanitaire, pouvoir créer un certain nombre de postes supplémentaires de Titulaires Remplaçants pourrait permettre une meilleure couverture des besoins de remplacements. En effet, avoir des effectifs réduits est un levier efficace pour renforcer l'acquisition des apprentissages, cela a pu être démontré à de nombreuses reprises. Malgré tout, la présence renforcée d'enseignants remplaçants est également une réalité, aussi bien pour la continuité des apprentissages que pour le fonctionnement général des écoles.
D'ailleurs, concernant les missions des Titulaires Remplaçants – Formation Continue, la fédération souhaite avoir la confirmation que le niveau sanitaire étant celui du socle, ils sont bien depuis le 1er septembre, uniquement affectés sur des remplacements d'enseignants en formation ou à défaut dans leur école de rattachement ? Le cas échéant, pourriez-vous nous indiquer, Madame la Directrice Académique, le cadre fixé par le pôle remplacement ou la Direction Académique quant à leurs missions ?

Nous vous remercions, Madame la Directrice Académique, pour l'attention portée à notre propos, les réponses aux questions que nous vous avons soumises et nous souhaitons collectivement une rentrée et une année la plus sereine possible pour l'ensemble des personnels, administratifs comme enseignants de notre département.

Clément PEYROTTES Bastien DIAZ Peggy LEROC Laurent BAYSSIERE